



Vos tarifs au quotidien

Professionnels et Associations

Principales conditions tarifaires applicables aux professionnels

En vigueur au **1^{er} janvier 2025**

Prix nets en euros, sauf mention spécifique HT
pour les services soumis à TVA de plein droit

Pour les opérations à titre privé, consultez le dépliant sur les principales conditions de banque applicables aux particuliers.



SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	3
	Banque à distance	4
	Vos moyens et opérations de paiement	5
	Offres groupées de services	8
	Irrégularités et incidents	9
	Crédits	10
	Épargne et placements	11
	Opérations internationales	13
	Assurances et prévoyance	14
	Dates de valeur	14
	En cas de perte ou de vol de votre carte bancaire	14
	En cas de perte ou de vol de votre chéquier	15
	Résoudre un litige	15

Le présent tarif applicable au 01/01/2025 peut être modifié à tout moment après préavis, il n'est pas limitatif. Ces prix sont nets de taxes sauf mention spécifique HT pour les services soumis à la TVA de plein droit. Ce document vous indique les prix des principaux services que nous vous proposons. Vous pouvez consulter l'ensemble de nos conditions dans nos agences. Pour tout renseignement complémentaire, pour vous aider à trouver la bonne réponse à vos attentes, nos Conseillers sont à votre disposition dans nos points de vente.



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture / Clôture de compte	GRATUIT
Service d'aide au changement de domiciliation à l'ouverture du compte	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte)	GRATUIT
Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier.	



Bon à savoir !

Le service d'aide au changement de domiciliation à l'ouverture du compte, simple et rapide, prendra en charge, à votre place, les formalités administratives afin de regrouper vos prélèvements ou virements bancaires. Parlez-en à votre conseiller.

GRATUIT

Relevés de compte

Relevé de compte mensuel papier	GRATUIT
Relevé de compte papier au-delà d'un par mois	1,70 € / relevé
(par quinzaine, décadaire, journalier)	
Option une enveloppe par compte	10,40 € / trimestre
E-relevé	GRATUIT

Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

Tenue de compte

Frais de tenue de compte	16,00 € / mois
Frais de tenue de compte en devises (frais par compte en devises étrangères)	21,00 € / mois
Frais de tenue de compte Association / SCI non professionnelles	4,00 € / mois
(comprenant l'accès gratuit à Crédit Agricole en ligne : CAEL VISION PRO PLUS)	
Frais de gestion de compte inactif (article L312-19 du Code Monétaire et Financier)....	Maxi 30,00 € ⁽¹⁾ / an

Gestion du compte

Commission du plus fort découvert	GRATUIT
Commission de mouvement	0,115 % avec un mini de 7,80 € par mois



Bon à savoir !

Les frais de tenue de compte et la commission de mouvement sont inclus dans notre offre groupée : Le Compte à Composer Pro. Parlez-en à votre conseiller.

Voir conditions page 8

Service en agence

Frais de recherche et de réédition de document ⁽²⁾	12,75 € HT/ recherche jusqu'à 10 documents puis 6,42€ HT au-delà
Réédition d'un relevé de compte ⁽²⁾	8,67 € HT / relevé jusqu'à 10 documents puis 4,33 € HT au-delà
Frais pour attestation pour arrêté comptable /commissaire aux comptes	120,00 € HT
Fabrication de lettres chèques	sur devis

Commission d'actualisation de la connaissance client :	
- Professionnels	60,00 € HT/an
- Associations	25,00 € HT/an
Frais de relance pour obtention de documents administratifs et réglementaires personne morale	
	20,00 € / relance
Frais de recherche suite à non remise de documents comptables et fiscaux	
	50,00 €
Dépôt pièces et billets	
	3,70 € / Pochette / Compte (franchise mensuelle de 10 pochettes)
Montant minimum de dépôt par pochette : 10,00 €	
Ecart de comptage sur remise de pochette	
	9,10 € / pochette (franchise mensuelle d'un écart)
Versements inférieurs ou égaux à 5 €	
	2,00 € / opération
Commande de monnaie	
	5,00 € / opération
Versements valorisés à J	
	1,00 € / opération

Coffres

Frais de location de coffre-fort : petit / moyen / grand 77,75 € / 101,67 € / 138,17 € HT/an
 Effraction suite à la perte des clefs ou saisie judiciaire Coût réel des frais engagés

(1) dans la limite du solde créditeur.

(2) Pour des recherches plus complexes, consultez votre conseiller (sur devis).



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc)
 (Tarifs hors coûts du fournisseur d'accès internet)

Service d'alerte SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte

Alerte mise à disposition des moyens de paiement octroyés	0,40 € / mois
Alerte solde du compte Information journalière	0,40 € / envoi

Gestion du compte à distance par internet

Crédit Agricole en Ligne (CAEL) : accessible depuis le site internet <https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/professionnel/accéder-a-mes-comptes.html>

CAEL VISION PRO PLUS (avec virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets) 9,00 € / mois

Option CAEL VISION PRO (CAEL VISION PLUS avec gestion des effets et ordres boursiers) **GRATUIT**

Certificats électroniques

Certificat signature performance	23,00 € HT / an
Ma Signature EDI (certificat en mobilité) ⁽³⁾	48,00 € HT / an
Certificat RGS	249,00 € HT pour 3 ans
Certificat 3SKey (service de signature électronique)	100,00 € / clef pour 3 ans

Télétransmission (abonnement mensuel)

Pour trouver la formule la mieux adaptée à vos besoins, consultez votre Agence ou votre Conseiller.

Echanges de données informatisées selon protocole EBICS T ou TS

	52,00 € / mois
Echanges de données informatisées via Internet :	
EDIWEB signature	26,00 € / mois
Frais à la ligne dans le sens de réception tous relevés EDI	
	0,05 € (Relevé de compte, Prélèvements impayés, Correction de domiciliation, Mobilité Macron)
Alertes Mail signature des fichiers	0,10 € / mail ou 1,00 € / mois
Alertes SMS signature des fichiers	0,30 € / SMS ou 3,00 € / mois

(3) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs.



Bon à savoir !

La détention du service EDIWEB et d'un Compte à Composer Pro vous permet de bénéficier d'une réduction de 40% sur l'abonnement mensuel du service EDIWEB.

CAC + EDIWEB = ABONNEMENT EDIWEB A -40%



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes commerciales

Le prix de la 2^{ème} carte commerciale sur un même compte est minoré de 25 %.
La réduction s'applique à la carte la moins chère des deux.

CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE COTISATION ANNUELLE 	DÉBIT IMMÉDIAT	DÉBIT DIFFÉRÉ
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Carte MasterCard AS	40,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) MasterCard Business MasterCard Business Executive / World	58,00€/an 150,00€/an	58,00€/an 150,00€/an



Bon à savoir !

La détention d'un Compte à Composer Pro vous permet de bénéficier automatiquement d'une réduction de 10% sur la cotisation annuelle de votre carte commerciale.

CAC + CARTE = COTISATION CARTE À -10%



Bon à savoir !

 Ce logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Nos cartes internationales intègrent gratuitement le paiement sans contact. Sur demande et gratuitement, il est possible de désactiver ce service sur l'application PAIEMENT MOBILE et auprès de votre conseiller.

Carte dépôt de billet GRATUIT

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

Paiements⁽⁴⁾ en euro dans les pays de l'Espace Économique Européen⁽⁵⁾, zone euro⁽⁶⁾ GRATUIT
Paiements⁽⁴⁾ en devise dans les pays de l'Espace Économique Européen⁽⁵⁾ hors zone euro⁽⁶⁾, et dans les pays hors Espace Économique Européen 0,80 € / opération
+ frais proportionnels au montant du paiement 2,90 %
+ frais de change éventuels

Sécurisation des transactions par Internet (3D Secure) GRATUIT

(4) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises et leu roumains, dans l'Espace Économique Européen.

(5) L'Espace Économique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.

(6) La zone EURO couvre 20 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère).

Retrait d'espèces par carte

Retrait⁽⁷⁾ dans les pays de l'Espace Économique Européen⁽⁵⁾, en zone euro⁽⁶⁾
Crédit Agricole GRATUIT

Caisse régionale GRATUIT

Retrait dans un distributeur d'une autre banque : retrait par carte en euro dans un pays de l'EEE⁽⁵⁾ à partir du 4^{ème} retrait par mois (dès le 1er retrait avec la carte MasterCard AS, gratuit avec la carte Executive / World 1,00 € / retrait

Retrait dans un distributeur hors zone Euro⁽⁶⁾ (Plus frais de change éventuels) 3,50 € + 2,90 % du montant

Retrait au guichet hors zone Euro⁽⁶⁾ (Plus frais de change éventuels). 6,90 € + 2,90 % du montant
 (7) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises et leu roumains dans l'Espace Économique Européen

Opérations diverses facturées

Opposition sur carte pour perte et vol	33,60 €
Frais d'opposition blocage de la carte par la banque pour usage abusif	64,30 €
Commande urgente de carte	17,80 €
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	11,20 €
Réédition du code confidentiel	11,20 €
Réédition de relevé de carte commerciale à débit différé	10,40 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte ⁽⁸⁾	7,70 €

(8) sous réserve d'acceptation par la banque

Virements SEPA⁽⁹⁾ SCT⁽¹⁰⁾

Frais de réception de virement SEPA

Réception d'un virement SEPA ou d'un virement Instantané SEPA

- Virement en euros provenant d'un compte détenu dans un pays de l'EEE, soumis au règlement européen n°924/2009..... **GRATUIT**
- Virement en euros provenant d'un compte détenu dans un pays hors EEE

Frais d'émission d'un virement SEPA

Par CAEL (hors coût d'abonnement au service internet)

- Vers un compte d'une banque d'un pays membre de l'EEE..... **GRATUIT**
- Vers un compte d'une banque hors pays de l'EEE (Suisse et Royaume-Uni)

Par agence (frais unitaire sur chaque virement)

- Virement ordinaire ou SCT
- Virement de trésorerie (VSOT)
- Vers un compte d'une banque hors pays de l'EEE (Suisse et Royaume-Uni)
- Frais par virement permanent

Par télétransmission (hors abonnement au service) (frais unitaire sur chaque virement)

- Remise, prise en charge..... **GRATUIT**
- Virement ordinaire ou SCT
- Virement de trésorerie (VSOT)

Emission d'un virement instantané SEPA

Par CAEL (hors coût d'abonnement au service internet)

- Vers un compte d'une banque d'un pays membre de l'EEE..... **GRATUIT**
- Vers un compte d'une banque hors pays de l'EEE (Suisse et Royaume-Uni)

Par agence (frais unitaire sur chaque virement)

- Vers un compte d'une banque d'un pays membre de l'EEE.....
- Vers un compte d'une banque hors pays de l'EEE (Suisse et Royaume-Uni)

Par le service EDI.....

Opérations diverses virements

Frais pour virement permanent non exécuté pour défaut de provision 4,70 €
 (à partir du 3^{ème} jour ouvré)

Demande de retour ou de remboursement d'un SEPA (SCT)

(forfait intégrant la notification)

SecurIBAN : vérification de coordonnées bancaires

- Commission d'ouverture du service.....
- Utilisation du service..... 0,70 € par demande de vérification

Prélèvement SEPA⁽⁹⁾ (SDD)⁽¹¹⁾ / TIP⁽¹²⁾

A l'encaissement

- Remise par télétransmission prise en charge.....	GRATUIT
- Remise par télétransmission par prélèvement SEPA SDD.....	0,50 €
- Remise par télétransmission par prélèvement BtoB.....	0,55 €
Avis de prélèvement revenu impayé.....	20,20 €
Représentation automatique des impayés de prélèvements	0,60 €
Demande d'Identifiant Créancier SEPA : ICS.....	49,40 €
Abonnement «Pack prélèvements - confort»*.....	14,50 € / mois

* sous réserve de souscription du service EDIWEB au Crédit Agricole Nord de France

Au débit

Opposition sur prélèvement

- Par CAEL..... **GRATUIT**
- En agence.....

Enregistrement d'un mandat SDD BtoB.....	12,10 €
Modification d'un mandat SDD BtoB.....	12,10 €
Résiliation d'un mandat SDD BtoB.....	GRATUIT

Opérations diverses :

Demande de rejet de prélèvement pour motif contestation débiteur :

- par CAEL	GRATUIT
- en agence	12,30€

(9) Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants :
 - Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

- Royaume-Uni

(10) SCT : SEPA Credit Transfer = virement ordinaire européen

(11) SDD : SEPA Direct Débit

(12) Titre Interbancaire de Paiement

Chèques

Paiement d'un chèque **GRATUIT**

Retrait de chéquier en agence **GRATUIT**

Frais d'envoi de chéquier à domicile

- Envoi simple..... 2,20 €

- Envoi en recommandé simple..... 2,90 € + frais postaux en vigueur

Frais de destruction de chéquier..... 5,00 € / chéquier

(après 3 mois à compter de la date de fabrication)

Frais d'émission d'un chèque de banque..... 15,70 €

(Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte).

Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé

- Motif sans provision..... **GRATUIT**

Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur..... 20,00 € pour 4 ans ⁽¹³⁾

(13) Au-delà de 4 ans, le renouvellement doit faire l'objet d'une demande de la part du client.

Monétique



Bon à savoir !

Construit autour de vos besoins, le site CA Mon Commerce vous présente toutes nos offres dans les domaines de la monétique et du e-commerce.

Rendez-vous vite sur www.ca-moncommerce.com

Location/maintenance Terminal de Paiement Electronique ... à partir de 14,80 € HT/ mois (hors frais d'installation)

Editeur/Lecteur de chèques..... 17,25 € HT / mois

Commissions monétiques..... Nous consulter

Frais de gestion société en attente d'immatriculation..... 98,05 € / trimestre

Offre petit remettant (hors matériel)..... 4,00 € / mois

Relevé Mensuel Détaillé envoi courrier..... 5,50 € / mois

Offre monétique Professions Libérales de Santé Nous consulter

Up2pay Mobile (solution d'encaissement mobile sur smartphone) :

Etape 1 : je choisis mon mode d'encaissement (3 offres au choix à la souscription)

Offre sans lecteur de carte (100% mobile)	Offre avec lecteur de carte	Offre couplée (lecteur de carte + 100% mobile)
10,00€ HT pour un smartphone Android	29,00€ HT	39,00€ HT pour 3 smartphones Android

Etape 2 : je choisis mon mode de facturation (2 offres au choix)

Offre à l'usage : 1,75% du montant de la transaction

OU

Offre d'abonnement sans engagement de durée : 15,50 € HT / mois + taux de commission adapté à votre activité (nous consulter)

Paiement en plusieurs fois : Offre 3 x CB..... Nous consulter

Commerce électronique

Up2Pay par lien SMS/e-mail..... Nous consulter

Up2Pay E-transaction (offre de paiement sécurisé sur Internet)

- Abonnement par mois à partir de 17,00 € HT
- Frais d'installation..... **GRATUIT**
- Coût à l'opération (hors commission monétique)..... à partir de 0,12 €

Effets de commerce

Lettre de Change Relevé ou Billet à Ordre Relevé (LCR ou BOR)

Encaissement lettre de change

- Remise papier, prise en charge..... 6,10 €
- Remise papier, par effet 6,10 €
- Remise par CA en ligne, prise en charge..... **GRATUIT**
- Remise par télétransmission, par effet 0,70 €

Opérations exceptionnelles ou dysfonctionnements

- Effets prorogés..... 21,60 €
- Changements de domiciliation 21,60 €
- Effet à l'acceptation..... 21,60 €
- Avis de sort 21,60 €
- Retour d'impayés LCR ou LCC (Lettre de Change Classique) 21,60 €
- Frais de rejet de LCR pour provision insuffisante ou sans avis..... 21,60 €
- Frais de LCR réclamée..... 21,60 €



Offres groupées de services

Le Compte à Composer

La possession d'un socle est obligatoire pour la souscription d'un module.
Les produits composant le Compte à Composer peuvent être souscrits séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Vos essentiels au quotidien

Le **SOCLE**..... de 20,50 € à 82,50 € / mois en fonction des flux confiés

Frais de tenue de compte

Commission de mouvement

CAEL VISION PRO PLUS avec bourse ⁽¹⁴⁾: ACTION PRO

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date de l'échéance

Assurance de vos moyens de paiement : SécuriCOMPTE PRO PLUS ⁽¹⁵⁾

COMPTE À COMPOSER	COTISATION MENSUELLE
Selon les flux annuels confiés :	
Jusqu'à 80 K€	20,50 €⁽¹⁶⁾
De 80 à 300 K€	25,30 €
De 300 à 750 K€	36,20 €
De 750 K€ à 1 500 K€	57,80 €
De 1 500 K€ à 3 000 K€	82,50 €

Au choix (plusieurs options possibles) :

Relevé de compte bi-mensuel

Information journalière solde du compte par SMS ou mail

Information mise à disposition des moyens de paiement octroyés par SMS ou mail



Bon à savoir !

L'assurance SécuriCOMPTE Pro Plus⁽¹⁵⁾ couvre notamment :

- la perte ou le vol de moyens de paiement professionnels
- le vol par agression ou effraction de votre mobile professionnel
- le vol par agression durant le transport de votre recette journalière entre vos locaux professionnels et votre agence
- la perte ou le vol de vos clés des locaux professionnels et des frais de reconstruction des documents officiels

Vos univers de besoins : les MODULES de PLACEMENT

Les modules sont facultatifs et exclusifs l'un de l'autre et ne sont plus commercialisés.

Module de Placement Programmé.....**GRATUIT**

Virement automatique de la trésorerie excédentaire vers un placement : écopage et écrêtage

Compte rendu d'opération par SMS/e-mail

(14) hors coûts de communication variable par opérateur.

(15) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

(16) - 50% pendant 2 ans si auto-entrepreneur.

Comptes-Services

Depuis le 18 novembre 2013, les Comptes-Services Professionnels, Professions Libérales, Auto-entrepreneurs et PME ne sont plus commercialisés. Les Comptes-Services existants restent en vigueur aux conditions tarifaires ci-dessous. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous consulter.

Comptes -Services Cotisations mensuelles	PRO ⁽¹⁷⁾	Professions Libérales	PME
Sans carte	18,40 €	12,80 €	51,50 €
Avec carte BUSINESS débit immédiat	22,80 €	17,20 €	55,90 €
Avec carte BUSINESS débit différé	22,80 €	17,20 €	55,90 €
Avec carte BUSINESS EXECUTIVE / WORLD débit différé	29,70 €	24,10 €	62,80 €

(17) y compris pharmacien, expert-comptable, radiologue, laboratoire d'analyse médicale.



Irrégularités et incidents

Découvert ponctuel non convenu ou non contractualisé

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal.....Plafond du taux réglementaire⁽¹⁸⁾

Taux débiteur annuel.....Indice de référence⁽¹⁹⁾

(18) Taux de l'usure calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert.

(19) Taux de l'usure en vigueur à la date de l'opération

Commission d'intervention

Commission d'intervention (CI) en cas de présentation d'un ordre de paiement sans provision sur le compte9,50 € / opération

(Plafond journalier de CI en nombre : 5 ; plafond mensuel de CI en nombre : 30)

Opérations particulières

Frais en cas de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)..... 9,90 €

Frais de gestion pour mise en place ou renouvellement d'un gel des avoirs.... 100,00 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur 10% du montant dû au Trésor public, dans la limite du plafond de 100 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé.....13,00 € / lettre

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision*

- Si paiement < 20,00€.....Montant du paiement

- Si paiement \geq 20,00€ 20,00€

* Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision*

- Si paiement < 20,00€ Montant du paiement

- Si paiement \geq 20,00€ 20,00€

* Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 13,00 €
(par lettre simple) ⁽²⁰⁾

Forfait de frais de rejet pour un prélèvement dans la limite du montant d'ordre de paiement (notification incluse) 20,00 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

- Montant inférieur ou égal à 50,00 € 30,00 € / chèque

- Montant supérieur à 50,00 € 50,00 € / chèque

Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours.

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction d'émettre des chèques 34,00 € / chèque

- Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque 28,20 €

- Frais de tenue de compte d'un interdit bancaire 9,90 € / mois

(20) Tarification débitée si paiement du chèque.



Crédits

Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site internet du Crédit Agricole Nord de France (<https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html>).

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier 1 % du montant autorisé

Minimum : 220,00 €

Commission de confirmation (par an) 1 % du montant autorisé

Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie 113,30 €

Ouverture de Crédit : OC Trésorerie Essentiel, Business et Premium Nous consulter

Escompte

Frais de dossier 1 % du montant autorisé

Minimum : 220,00 €

Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie 113,30 €

Escompte exceptionnel par effet 9,10 €

Ligne Court terme (Dailly / Billets de trésorerie / Cautionnement Bancaire)

Frais de dossier 1% du montant du plafond.

Minimum : 220,00 €

Frais de renouvellement annuel 113,30 €

Cession loi Dailly

Frais de gestion par bordereau 37,80 €

Frais de notification 15,00 €

Crédit Court Terme

Frais de dossier 1 % du montant du prêt

Minimum : 160,00 € / maximum : 3000,00 €

Crédit d'investissements

Prêt à moyen et long terme

Frais de dossier 1 % du montant du prêt

Minimum : 160,00 € / maximum : 3000,00 €

Frais d'étude Nous consulter

Cautions bancaires

Frais de dossier 37,80 €

Commission d'engagement à partir de 1 % du montant de la caution

Minimum : 85,00 €

Autres opérations liées aux crédits

Frais liés à la Garantie

Frais d'information annuelle des cautions (prélevés à l'emprunteur) **GRATUIT**

Frais de constitution caution 54,00 €

Nantissement de produits financiers (titres, produits d'assurances vie, d'épargne...) :

- internes au Groupe Crédit Agricole 0,5% du montant du crédit

Mini : 200,00€ - Maxi : 750,00€

- externes au Groupe Crédit Agricole 750,00 €

Autres Nantissements (Fonds de Commerce, Actions, Parts sociales) / Gage (Véhicules, Stock, Matériel...) 97,00 €

Mainlevée de nantissement de produits financiers (titres, produits d'assurances vie, d'épargne...)

- internes au Groupe Crédit Agricole 54,00 €

- externes au Groupe Crédit Agricole 119,50 €

Mainlevée Gages (Véhicules, Stock, Matériel...) 54,00 €

Mainlevée Autres Nantissements (Fonds de Commerce, Actions, Parts sociales) 118,70 €

Mainlevée totale de garantie hypothécaire 105,00 €

Mainlevée partielle de garantie hypothécaire 175,00 €

Modification de garantie 200,00 €

Frais de gestion

Frais de relance sur diverses opérations de crédit 16,70 €

Forfait échéance prêt en retard (par échéance) 22,30 €

Attestations diverses 22,30 €

Frais de décomptes 22,30 €

Rédition de tableau d'amortissement, offre ou autres documents 22,30 €

Modification de la date d'échéance d'un prêt 36,70 €

Modification du compte à débiter 36,70 €

Report d'échéance d'un prêt 36,70 €

Mise à disposition des fonds hors délais contractuels 100,00 €

Annulation crédit suite acceptation de l'offre 150,00 €

Frais pour transfert de prêt 1 % du montant du CRD transféré

Modification caractéristique du prêt 1 % du montant du CRD

Mini : 200,00 € Maxi : 515,00€

Frais de déclaration de sinistre ADE (Assurance Des Emprunteurs) 62,00 €



Épargne et placements

Le Crédit Agricole dispose d'une gamme complète de produits d'épargne et de placement. Consultez votre agence ou votre Conseiller pour choisir le ou les produits d'épargne adaptés à vos projets.

Pour les opérations à titre privé, consultez le dépliant sur «les conditions générales de banque applicables aux particuliers».

Les ordres de Bourse (hors frais d'intermédiation)

Frais variables de plateforme d'exécution en sus

Bourse France : par ordre exécuté

PEA/ PEA - PME	CTO	FRAIS FIXES		FRAIS PROPORTIONNELS		MINIMUM DE PERCEPTION	
Centre d'appel		0€	5,00€	1,20%	1,25%	0€	12€
Internet / Invest Store Initial		0€	2,50€	0,50%	0,75%	0€	7,50€
		PEA/PEA-PME				COMPTE-TITRES ORDINAIRE	
Invest Store Intégral		Ordres ≤ 500€	500€ > Ordres ≤ 1000€	Ordres > 1000€		Ordre ≤ 1000€	Ordre > 1000€
		0,48%	0,18%	0,12%		0,99€	0,12%

Service de règlement différé (SRD) :

	ACHAT	VENTE
Transaction ordre stipulé "Service à règlement différé" (HT)	0,025% du montant x nombre de jours de portage ⁽²¹⁾ Min 3,00 €	GRATUIT
Transaction ordre en prorogation (HT)	Taux Euribor 1 mois + 0,20% (Taux révisable mensuellement)	

(21) Nombre de jours de portage : nombre de jours compris entre la date de livraison (jour négociation + 3 jours) et la date de règlement / livraison de fin de mois de la liquidation en cours.

Bourse étrangère : nous consulter

Les OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières)

Souscription et vente des OPCVM du Crédit Agricole Nous consulter
 Souscription OPCVM hors Crédit Agricole Nous consulter

Les droits de garde

(Applicables sur la valeur du portefeuille au 31/12/2025 et facturés à partir du 01/01/2026)

	Compte-titre et PEB	PEA	PER Titres
Forfait par compte actif par an	20,00 € HT	GRATUIT	GRATUIT
Commission proportionnelle			0,50%
• Frais à la ligne : - Certificats Coopératifs d'Investissement du Crédit Agricole Nord de France, VARIUS, Parts sociales	GRATUIT	GRATUIT	
- OPCVM groupe CA	GRATUIT	GRATUIT	
- Obligations et Actions CA	0,10 % HT	0,10% HT	
- Autres valeurs	0,35% HT	0,33% HT	
- Valeurs étrangères	0,35% HT	0,33% HT	
- Titres nominatifs	0,35% HT	0,33% HT	
- Titres non cotés	25,00 € par ligne	25,00€ par ligne	
Maximum :	167,00 € HT (par an, par compte-titres, PEA et PEB)		250,00€ HT (par an, par PER)
AVEC OPTION INVEST STORE INTEGRAL			
Forfait par compte actif par an	10,00 € HT	GRATUIT	
+ Frais à la ligne : - Actions - Autres types de valeurs	GRATUIT Tarifs standards		
Maximum :	167,00 € HT (par an, par compte)		

Opérations diverses

Transfert de compte-titres vers une autre banque :

- Transfert simple d'une ligne titres cotés CTO : 13,33 € HT / PEA : 12,50 € HT
 - Transfert simple d'une ligne titres non cotés 41,67 € HT
 - Maximum par compte CTO : 133,33 € HT / PEA : 125,00 € HT
 Inscriptio au PEA de titres non cotés 1% du montant / maxi : 400,00 € HT
 Mise en nominatif pur de titres au porteur 1% du montant / maxi : 65,00 € HT
 Mise en nominatif administré de titres au porteur ...1% du montant / maxi : 35,00 € HT

Opérations sur OR

Achat / vente d'or 4% du montant (minimum 40,00 € par nature de pièce)
 Récupération sur frais d'acheminement engagés à l'achat/vente d'or 50,00 €
 Frais d'expertise 55,00 €



Opérations internationales

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Hors frais facturés par toute banque intermédiaire plus commission de change s'il y a lieu

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10%, avec un montant minimum de 20,00€.

Virement non SEPA (Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA)

Demande d'émission par papier	0,10% du montant transféré
Minimum : 24,00 €	
Demande d'émission par télétransmission	0,10% du montant transféré
Minimum : 14,00 €	
Frais de mise en place d'un virement permanent ou de modification d'instruction (hors frais de virement)	10,50 €
Virement émis avec option Frais OUR : les frais des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre (ce montant peut être complété en cas de frais supérieurs appliqués par la banque correspondante)	Mini : 24,00 €
Réception d'un virement non SEPA	20,00 €

Chèque tiré sur nos caisses

Chèque émis en euros < 152,00 €	9,00 €
+ Frais de transmission SWIFT : 9,00 €	
Chèque émis en euros > 152,00 €	0,15 % du montant
Min : 19,00 € - Maxi : 300,00 €	
+ Frais de télétransmission SWIFT : 9,00 €	

Chèque remis Sauf Bonne Fin (SBF)

Chèque reçu en devises ou en euros	0,10 % du montant
Min : 20,00 € - Maxi : 200,00 €	

Chèque remis pour crédit après encaissement

Commission d'encaissement	0,10 % du montant
Min : 32,00 € Maxi : 300,00 €	
+ frais de port	Nous consulter

Divers

Commission de change pour opération en devises	0,10 % du montant de l'opération
Min : 20,00 €	
Frais de réparation ou de requalification du SWIFT	14,00 €
Frais SWIFT, modification d'instruction ou demande de sort	19,00 €
Copie du SWIFT :	
- Opération inférieure à 6 mois	10,00 €
- Opération supérieure à 6 mois	30,00 €
Frais de virement pour RIB/IBAN-BIC absent ou incomplet	13,50 €
Frais pour chèque ou effet impayé	75,00 €
+ Eventuels frais de la banque étrangère	



Assurances et prévoyance

Assurance et prévoyance Nous consulter



Multirisque Professionnelle⁽²²⁾



Véhicule Professionnel⁽²²⁾



Complémentaire santé⁽²²⁾



Assurance Accident De La Vie⁽²²⁾



Mon Assurance Décès⁽²³⁾



Télésurveillance⁽²⁴⁾

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement professionnels

Assurance SécuriCOMPTE PRO plus ⁽²⁵⁾ 36,00 € / an

Ces contrats sont souscrits auprès de :

(22) PACIFICA S.A, au capital entièrement libéré de 455 455 425,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.

(23) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 18-18 boulevard Vaugirard - 75015 PARIS. 334 028 123 RCS PARIS.

(24) Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection - Groupe Crédit Agricole. SAS au capital de 12 547 360 euros. Siège social : 13, rue de Belle Ile 72490 COULAINES. SIREN 799 869 342 RCS LE MANS. N° TVA FR 19 799869342. Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 "l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".

(25) CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.



Dates de valeur



Bon à savoir !

La date de valeur est la date à laquelle une somme est prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs. Cette date ne coïncide pas forcément avec la date à laquelle l'opération a été initiée. La distinction est importante pour bien maîtriser son budget.

Principales dates de prise en compte des opérations

Retrait d'espèces = J

Versement sur un automate de dépôt valorisé = J

Remise de chèques = J + 1 jour ouvré

Paiement d'un chèque = J

Émission d'un virement interne ou externe = J

Réception d'un virement interne ou externe = J

Remise d'avis de prélèvement (selon le type de prélèvement et la date de remise) de E à J + 5 jours ouvrés

Paiement d'un prélèvement SEPA = J

Effet papier

- remis avant E - 10 jours calendaires

- remis après E - 10 jours calendaires E + 3 jours ouvrés J + 10 jours ouvrés

Effet télétransmis

- remis avant E - 10 jours calendaires

- remis après E - 10 jours calendaires E + 3 jours ouvrés J + 10 jours ouvrés

Effet présenté au paiement E + 1 jour ouvré

Encaissement par carte (si télécollecte effectuée le soir de l'achat) J + 1 jour ouvré

J = date de réception au Crédit Agricole

E = date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement

Jours calendaires = chaque jour de l'année civile, samedi, dimanche (jours fériés compris)

Jours ouvrés = jours Banque de France (lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés, même si votre agence est ouverte le samedi)



En cas de perte ou de vol

De votre carte bancaire

Vous devez faire immédiatement opposition :

- En France, téléphonez au 09 69 39 92 91 (Communication non surtaxée, coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur ; Appel susceptible d'enregistrement) : le Centre d'Appels vous répond 24H/24, service joignable 7j/7.
- Faites une déclaration aux autorités de Police, à la Gendarmerie ou au Consulat
- Dans tous les cas, prévenez aussitôt votre agence par lettre recommandée.

De votre chéquier

Vous devez faire immédiatement opposition.

- En France, téléphonez au 09 69 39 92 91 (Communication non surtaxée, coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur ; Appel susceptible d'enregistrement) : le Centre d'Appels vous répond 24H/24, service joignable 7j/7.
- Prévenez sans attendre le Crédit Agricole.
- Faites une déclaration aux autorités de Police, à la Gendarmerie ou au Consulat.
- Confirmez par lettre recommandée à votre agence.

L'ensemble de nos conditions générales est disponible auprès de nos agences, nos centres d'affaire et sur

<https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html>

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France est :

- Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09 (<https://acpr.banque-france.fr>)
- Contrôlée par la Banque Centrale Européenne : Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
- Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des Etats Unis, 92127 Montrouge -
- Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02



Résoudre un litige

Le Crédit Agricole Nord de France a le souci permanent de vous apporter la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à disposition.

Votre conseiller est à votre écoute afin de répondre à vos attentes et vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Il est l'interlocuteur privilégié auquel vous adresser en cas de réclamation sur l'utilisation des produits et services ou de difficultés dans le fonctionnement de votre compte au quotidien.

Si la réponse apportée par votre conseiller ou le Directeur de votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le Service Qualité Clients :

- Par courrier : Service Qualité Clients – BP 369 – 59020 Lille cedex
- Par mail : service.qualite@ca-norddefrance.fr
- sur le site internet : en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/form-demande-reclamation.html>
- Par téléphone : 03 66 33 33 33 (N° non surtaxé)

Votre réclamation écrite sera prise en compte dans un délai de 10 jours maximum et une réponse vous sera apportée au plus tôt, et dans un délai de 2 mois (sauf complexité particulière de votre dossier). Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les services de paiement (hors chèques) ou les prestataires de services de paiement (hors chèques), une réponse vous sera apportée dans un délai de 17 jours calendaires suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une lettre d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 40 jours suivant la réception de la réclamation.

Recours externe : Le médiateur du crédit

Pour les litiges relatifs à un refus ou une dénonciation de financement ou de garantie, en cas de différend non résolu, vous avez la possibilité de saisir le médiateur du crédit, à l'adresse suivante : <https://mediateur-credit.banque-france.fr>

POUR SUIVRE ET AGIR SUR VOS COMPTES 24H SUR 24



INTERNET
credit-agricole.fr



ESPACE LIBRE-SERVICE
de 6 heures à 22 heures, nos espaces restent ouverts à vos demandes.

Dans la plupart des agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer toutes vos opérations courantes de 6 heures à 22 heures, 7 jours/7, dans l'Espace Libre-Service.



MA BANQUE :

- suivez et gérez vos comptes et votre budget au quotidien
- prenez rendez-vous avec votre conseiller
- maîtrisez vos dépenses avec le suivi budgétaire
- découvrez notre service «Sécuripass» pour sécuriser et faciliter vos achats sur internet



ASSURANCES PACIFICA :

Si vous êtes assuré Crédit Agricole, déclarez votre sinistre directement avec votre téléphone



NEXECUR :

La protection de votre domicile ou de votre entreprise à portée de main combinée à la télésurveillance 24h/24



CA BOURSE :

Suivre vos portefeuilles en toute liberté



MON INFO MANDATS :

Restez informé des mouvements effectués sur votre profil de gestion

CA MON COMMERCE

<https://www.ca-moncommerce.com/> :

des solutions simples et sécurisées pour encaisser en magasin et sur votre boutique en ligne.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

